AlterInfos - DIAL > Français > Dial, revue mensuelle en ligne > Archives > Années 2020-2029 > Année 2022 > Septembre 2022 > CHILI - Qu'est devenu le soutien au processus constitutionnel chilien ?

DIAL 3628

CHILI - Qu'est devenu le soutien au processus constitutionnel chilien ?

Noam Titelman

vendredi 30 septembre 2022, mis en ligne par <u>Dial</u>

Le 4 septembre 2022, les Chiliens étaient appelés à se prononcer sur le nouveau texte constitutionnel élaboré par la Convention élue les 15 et 16 mai 2021. Le Refus l'a largement emporté avec 61,86% des voix contre 38,14% pour l'Approbation. Cette colonne d'opinion de Noam Titelman, publiée par <u>Nueva Sociedad</u> propose une première analyse des raisons de la victoire du Refus.

Le Chili a voté majoritairement contre la nouvelle constitution, rédigée par la Convention surgie des mobilisations de 2019. Comment interpréter la large victoire du Refus ?

Ce qui, il y a un an, semblait être une formalité pour valider le processus constituant a abouti à une rude défaite pour les forces progressistes chiliennes, avec le Refus (« *Rechazo* ») remportant presque 25% des voix de plus que l'Approbation (« *Apruebo* »), lors d'un référendum avec vote obligatoire (à la différence des élections antérieures) et une participation record. Des représentants du Refus ont célébré ce triomphe contre « le revanchisme », l'« octobrisme radical » [1] et un texte constitutionnel « refondateur » contraire à l'âme du Chili et au « sens commun de Chiliens ».

Comment un processus qui a commencé avec un niveau de soutien rarement vu dans l'histoire nationale s'est-il terminé par un échec ? Qu'est devenu le soutien au processus constitutionnel ?

Ce processus constitutionnel a commencé le 15 novembre 2019. Résultat d'un soulèvement social massif en octobre de cette année-là, un accord transversal des politiques chiliens avait établi un calendrier pour la rédaction d'une nouvelle Constitution. La première étape de ce calendrier avait été un plébiscite que les Chiliens avaient approuvé avec une majorité écrasante, plus de 78%, pour en finir avec la constitution alors en vigueur au Chili, et avec lequel ils ont décidé que l'organe en charge de la rédaction de la nouvelle Constitution serait une Convention constituante dont les membres seraient élus à cette fin.

Ces résultats étaient vraiment impressionnants, non seulement en termes de pourcentage de votes, mais aussi de répartition territoriale. Des 346 communes du pays cinq seulement exprimèrent leur rejet au processus constitutionnel. Parmi ces 5 communes trois étaient les communes iconiques de Santiago où réside l'élite économique nationale. Nombreux ont été ceux qui se sont empressés de souligner que ce résultat prouvait que le pays n'était pas polarisé entre gauches et droites, mais que le véritable clivage du moment était le peuple contre l'élite. L'imaginaire d'un peuple homogène affronté à l'élite s'est cristallisé autour des « trois communes » et est devenu une référence partagée dans le débat politique.

Il a été établi que la Convention constitutionnelle serait paritaire en genre, avec des quotas pour les peuples originels et, en accord avec un fort sentiment anti-partis durant la mobilisation d'octobre 2019, l'acceptation de candidatures indépendantes. Il a été permis, en particulier, aux candidats non affiliés à des partis de se regrouper sur des listes équivalentes à celles des partis.

Le résultat électoral pour la Convention a durement déçu les attentes de ceux qui espéraient un retour à la politique d'avant l'explosion sociale d'octobre. Les deux coalitions historiques ont obtenu de maigres résultats. La droite a atteint le très faible pourcentage de votes de 20%. Cela ne lui a même pas permis d'atteindre le tiers des membres de la convention et de disposer d'un pouvoir potentiel de veto. La coalition de centre-gauche a vu s'effondrer ses forces centristes et modérées. Peut-être l'exemple le plus notoire de cette crise a été celui de la Démocratie chrétienne qui n'est parvenue à élire dans ses rangs qu'un seul militant pour la Convention constitutionnelle (le président du parti). Mais, de loin, le fait le plus notoire de ces élections a été le succès retentissant des indépendants impliqués dans la mobilisation générale de 2019. Des 155 membres de la Convention constitutionnelle, 103 n'avaient pas de passé militant dans la vie politique traditionnelle. C'est ainsi que finalement une Convention s'est constituée avec des majorités claires pour les secteurs progressistes et, en particulier, avec de nouvelles forces politiques qui ont émergé depuis l'explosion sociale en brandissant les drapeaux du féminisme, de l'indigénisme et un puissant discours anti-élite.

L'enthousiasme de la population concernant le processus qui allait se mettre en place était immense. 52% parlaient d'« espoir », principale émotion que suscitait le processus, suivi de « joie », pour 46%. Que sont devenus ces 78% de soutien et l'espoir et la joie engendrés par le processus ? Il est probable que les forces progressistes et de gauche passeront les années à venir à tenter de l'expliquer.

Les raisons provisoires de la défaite

À mesure que seront révélées davantage de données et qu'avancera le débat, on pourra affiner l'analyse de ce qui s'est passé. Pour l'instant les raisons les plus évidentes qui expliquent le résultat du 4 septembre sont au nombre de trois :

- (1) Le rejet de la politique spectacle de la Convention.
- (2) L'assimilation de la convention avec la politique traditionnelle.
- (3) La réaction des identités traditionnelles face à la force manifestée par des identités subalternes durant le processus.

Pour ce qui concerne la politique spectacle au sein de la Convention, c'est une des caractéristiques qui a dominé le débat. Au bout de quelque temps, la Convention constitutionnelle a commencé à <u>perdre ses soutiens</u>, surtout parmi les votants de droite qui y voyaient avec méfiance une sorte de conclave d'activistes des causes progressistes. En définitive, si pour les activistes cesser de se mobiliser, même à partir des sphères du pouvoir, était une trahison, pour certains électeurs, en particulier ceux qui préféraient l'ordre, la mobilisation incessante était un cauchemar.

Plusieurs membres de la Convention avaient atteint une notoriété et une légitimité sociale grâce à leurs performances de rues, qui incluaient déguisements et déclarations provocantes sur des aspects identitaires traditionnels. Dans les manifestations de rue les dénonciations de l'autorité avaient été fréquentes, à grand renfort de cris et de cantiques. Cependant ces mêmes attitudes qui, dans la rue, étaient considérées comme une rébellion contre les abus, affichées au sein de la Convention, et au sein du pouvoir, étaient vues sous un autre éclairage. En outre persistait un comportement similaire à celui de la mobilisation sociale qui donnait une coloration de témoignage à certaines des actions observées au sein de la Convention. Pour certains de ces référents, il était important de présenter des propositions maximalistes, voyantes et symboliques, même s'elles n'obtiendraient pas les voix nécessaires pour être approuvées (par exemple, un membre de la Convention a proposé de dissoudre tous les pouvoirs de l'État et de les remplacer par des assemblées). Les médias ont amplifié ces actes performatifs et les propositions les plus insensées qui ont été, en outre, renforcées par des campagnes de désinformation sur les réseaux sociaux. Parallèlement à tout cela, des vidéos de certaines de ces déclarations ont circulé fréquemment durant la campagne et sur certaines chaînes de télévision qui soutenaient le Refus. Ce qui, au début, paraissait pittoresque et divertissant a fini par engendrer une certaine inquiétude.

L'assimilation de la politique de la Convention avec la politique traditionnelle prend corps dans le contexte d'une forte pulsion destituante et d'anti-establishment politique. Selon les données du Centre d'études publiques, le pourcentage de personnes qui se sentaient représentées par un parti est tombé de 53% de la population en 2006 à 19% en 2019. Plus encore, <u>certaines études</u> ont indiqué qu'un pourcentage non négligeable de la population (12%) a fait des positions anti partis « traditionnels » sa principale identité. La force de la Convention venait en un premier temps de ce qu'elle était considérée comme distincte de la politique traditionnelle.

Il est possible que, paradoxalement, l'usage et l'abus de la politique spectacle et les altercations autour des témoignages personnels aient fait <u>assimiler la conduite des membres de la Convention à celle des membres du Congrès et à la politique traditionnelle</u>, où les mêmes pratiques sont fréquentes. En tous cas cela les éloignait certainement de l'image de représentants plus compétents que les politiques traditionnels pour parvenir à des accords et répondre aux revendications des citoyens. Par ailleurs, au milieu du processus constituant a eu lieu l'élection présidentielle qui a signifié un changement d'orientation du gouvernement. Le nouveau gouvernement était fortement associé à la genèse du processus constituant et, en particulier, Gabriel Boric dans son rôle de député. Être contre le processus constituant est devenu une forme d'opposition au nouveau gouvernement. Une partie des forces opposées à l'institution politique s'était déplacée en faveur du Refus.

Pour ce qui est de la réaction des identités traditionnelles, le premier article du texte constitutionnel proposé consacrait le Chili comme un « État de droit social et démocratique » et affirmait en outre que cet État serait « plurinational, interculturel et écologique ». Avec la définition du Chili comme État plurinational, les communautés indiennes se voyaient reconnus certains droits collectifs et il était prévu d'instaurer un système de justice indienne.

Après une opinion négative sur les membres de la constituante, la raison la plus fréquente pour ceux qui ont appuyé le Refus est la plurinationalité. Sur la même ligne, une fois remis le texte constitutionnel, les deux propositions les plus mal évaluées, selon l'enquête <u>Espacio Público-IPSOS</u>, ont été l'État plurinational et la création d'un système de justice indien. Le secteur du Refus est ainsi parvenu à consolider une base de soutien autour des identités traditionnelles de la « chilénité » qui se sentaient menacées par la notion de plurinationalité. Cela s'est trouvé renforcé par des actions et des *performances* de membres de la convention, avec notamment des commentaires et des actions offensantes relatives à l'hymne national, le drapeau et autres symboles de la patrie. Même si ces positions n'ont pas été exprimées dans le texte constitutionnel, elles ont servi de munitions à la campagne du Refus.

Le second plébiscite

Face au plébiscite final, il n'y a pas eu de très grandes surprises concernant le positionnement des forces politiques. De la Démocratie chrétienne à la gauche, tous les partis se sont prononcés pour l'Approbation (même si certains leaders se sont rebellés contre la position officielle). Tous les partis de droite se sont alignés derrière le « Refus ». Néanmoins, l'hétérogénéité était présente au sein des deux camps.

Assez tôt, des divergences sont apparues entre ceux qui défendaient l'idée du Refus pour garder la Constitution actuelle, avec quelques réformes mineures, et ceux qui défendaient la perspective d'un nouveau processus. Au fur et à mesure de l'avancée de la campagne les seconds ont occupé tout l'espace de parole en faveur du Refus.

Du côté de l'Approbation, il y eut plus de résistance à discuter de ce qui se passerait après le vote dans le cas où s'imposerait le nouveau texte. Néanmoins au fil de l'avancée de la campagne et tandis que l'Approbation restait loin derrière le Refus dans les enquêtes, les partis officialistes qui soutenaient l'Approbation, se sont ouverts à l'idée que le nouveau texte exigeait quelques modifications. Il a été admis en outre qu'il était important de s'engager sur ces changements pour vaincre certaines réticences de la population, sur l'instauration de la plurinationalité, par exemple. Cela s'est trouvé renforcé par une série d'enquêtes qui montraient non seulement que l'Approbation ne parvenait pas à réduire l'écart avec le Refus, mais aussi qu'une grande majorité des personnes disposées à voter l'Approbation considérait

nécessaire d'apporter des modifications au texte une fois approuvé. Alors que la campagne était déjà bien avancée et avec des degrés d'enthousiasme divers, ces partis ont signé un accord pour mener à bien ces changements après le plébiscite.

En définitive, un plébiscite qui présentait sur le papier deux alternatives a fini par offrir quatre options : « approuver », « approuver pour réformer », « refuser », et « refuser pour rénover ». Ainsi, dans une des dernières enquêtes publiques de Cadem, 17% des personnes interrogées se déclaraient favorables à tout refuser, 35% à refuser pour rénover, 32% à approuver pour réformer et seulement 12% à approuver et appliquer le nouveau texte tel qu'il avait été rédigé par la Convention.

Le refus dans ce plébiscite de sortie du processsus était très différent de celui du plébiscite du début. Il était non seulement substantiellement plus significatif, mais il avait aussi pénétré des secteurs plus larges de la société que « les trois communes ». Selon les enquêtes, le Refus gagnait dans tous les secteurs socio-économiques sans différences majeures, ce qui s'est confirmé le 4 septembre. Dans les communes populaires de la Région métropolitaine où l'Approbation aurait dû fortement l'emporter, il n'a gagné que par de faibles marges.

Les différences concernaient en revanche le profil idéologique des votants, avec l'Approbation qui l'emportait largement chez ceux qui s'identifiaient à la gauche. Le Refus était majoritaire chez ceux qui s'identifiaient à la droite, au centre et ceux qui ne se reconnaissaient ni de gauche ni de droite. La différence était aussi importante selon l'âge des votants, avec une victoire de l'Approbation chez les jeunes d'entre 18 et 30 ans. Le Refus l'emportait chez toutes les autres tranches d'âge. C'est-à-dire qu'à la différence du plébiscite du début, la campagne du Refus était parvenue à former une alliance sociale et politique plus diversifiée que celle de l'Approbation.

Pourquoi le Refus l'a-t-il emporté?

En définitive deux grandes interprétations sont possibles qui bien sûr ne s'excluent pas mutuellement, pour expliquer la chute du soutien à l'Approbation et la montée du Refus. La première insiste sur le « votant moyen », qui suppose une forte rupture avec l'attitude prévalente lors des mobilisations. La seconde met en avant l'identité traditionnelle réactive qui s'est consolidée contre la proposition de constitution. Cela suppose de reconnaître que l'explosion sociale avait clairement une composante anti-élite mais pas nécessairement « de gauche ».

Selon la première interprétation, le premier plébiscite et l'élection des membres de la convention ont été marquées par les traces du conflit entre le peuple et l'élite. Cette configuration de la force politique a effacé en grande partie les différences entre droite et gauche, entre les divers intérêts et visions qui coexistent dans la société. Néanmoins, selon cette interprétation, ce moment de conflit entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas » a pris fin et a été remplacé par les conflits classiques entre la gauche et la droite. Il est intéressant de noter en ce sens que selon certaines enquêtes, le Refus était associé au combat contre le narcotrafic et à la croissance économique, tandis que l'Approbation était associée à la redistribution de la richesse par le biais des droits sociaux, thèmes relevant typiquement de la droite et de la gauche, respectivement.

Cette perspective implique que la Constitution actuelle se situerait à « droite » du votant moyen, tandis que la proposition constitutionnelle rejetée se situerait à sa « gauche ». Cela expliquerait la force des options « refuser pour rénover » et « approuver pour réformer ». En définitive, selon cette interprétation, le plébiscite a été gagné par le centre du spectre politique. Cette vision supposerait aussi que le principal déficit du processus constituant a été le manque d'accords sur quelques sujets clés, comme celui du système politique, avec la droite de la Convention. En accord avec cette vision, 77% des sondés ont déclaré qu'ils préféraient que les membres de la convention négocient des accords, même si cela impliquait de céder sur certains sujets et, en même temps, 61% considéraient que les membres de la convention n'avaient pas renoncé à leurs positions.

La seconde perspective suppose que la posture d'affrontement s'est maintenue entre « ceux d'en haut » et

« ceux d'en bas » mais que cette position anti-élite a trouvé, au cours du processus, son expression de droite. C'est-à-dire que les faits qui ont eu lieu au cours des deux ans écoulés ont permis à la droite de revendiquer la révolte et même l'indignation qui jusqu'alors était le monopole de la gauche. Au lieu d'un renforcement du centre modéré, situé entre les gauches et les droites, s'est opéré un renforcement et une politisation des identités sociales traditionnelles.

De ce point de vue, ce que reflète l'importance des positions non polarisées (« approuver pour réformer » et « refuser pour réformer ») est que de nombreux citoyens ont des identités sociales complexes qui ne sont pas clairement identifiées dans le débat politique actuel. Comme l'explique Liliana Mason, quand ceux qui adhèrent à une position politique se caractérisent par l'homogénéité sociale, il existe une tendance à la polarisation affective. Au contraire, l'existence d'identités complexes favorise la dépolarisation. En d'autres termes, il est possible que pour nombre de personnes, leurs identités en termes de parti, de classe, de religion, d'âge, d'ethnie, ou de lieu de résidence ont « tiré » dans des directions opposées lors de ce plébiscite. Cela pousse aux positions intermédiaires évoquées.

Cette vision suppose que le principal déficit du processus constituant a été l'incapacité d'intégrer ces identités traditionnelles au processus symbolique de rédaction d'une nouvelle Carta Magna. Aurait manqué en particulier de trouver une manière de présenter le plurinationalisme en l'intégrant à un sens patriotique inclusif. C'était notoire dans certaines des déclarations les plus virulentes de quelques membres de la convention et dans certaines *performances* qui, réalisées dans une position de pouvoir, semblaient moins une expression de révolte que des discours de mépris envers les personnes avec des identités nationales traditionnelles. Certaines normes constitutionnelles concrètes auraient aussi pu être rédigées de façon à rendre plus explicite la notion d'égalité dans la diversité. Par exemple, on aurait pu explicites les limites du système de justice et des autonomies indiennes.

La troisième est la bonne

Il semble qu'il existe un consensus assez large sur le fait que le blocage du processus constitutionnel n'est pas une option viable. Plus encore, il semble qu'existe un accord relatif sur le fait qu'un nouveau processus constitutionnel devra inclure une participation des citoyens. Il est probable que cela implique la convocation d'une nouvelle Convention et un plébiscite final pour ratifier une proposition rénovée de constitution. Ce qui veut dire qu'il est hautement probable que le Chili se dirige vers un troisième plébiscite constitutionnel dans quelques mois.

La forme précise que doit prendre ce processus est encore en débat et, au-delà des intérêts en jeu, elle dépendra du diagnostic qui finira par prévaloir sur l'autre. Si le Refus est vu comme émanant de la revendication d'une présence plus importante du centre modéré et de dialogue gauche-droite, la pression portera alors sur la possibilité des candidatures indépendantes. Un élément qui contredit ce diagnostic est que le sentiment anti-partis semble être aussi vif qu'il y a deux ans. Selon l'enquête Criteria, 82% des sondés préféreraient que les membres de la nouvelle Convention ne soient pas des militants de partis, sans différence notoire vis-à-vis d'octobre 2020. Cependant cette même enquête révèle que la préférence pour des « experts », déjà majoritaire il y a deux ans, a augmenté au fil du temps. En revanche, le soutien aux « citoyens ordinaires » s'est effondré, passant de 37% à 20%, tandis que la préférence pour les experts est passée de 63% à 80%. Cela rend compliqué l'interprétation d'un conflit entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas » et pourrait renforcer l'idée de chercher un organe délibératif plus enclin à des accords.

D'un autre côté, si le diagnostic met l'accent sur le conflit identitaire, sera alors sujet à débat la quantité de sièges réservés aux peuples indiens qu'il faut maintenir dans le processus. En outre, il est probable qu'un nouveau processus sera marqué par une plus grande attention aux aspects symboliques patriotiques. Déjà, vers la fin du processus constituant original, on avait noté un changement important en ce sens. Ce n'est pas pour rien qu'un drapeau chilien a été choisi comme symbole du nouveau texte constitutionnel.

Le défi qui se présente à la politique chilienne est d'arriver à un nouvel accord qui permette finalement de

faire naître rapidement un nouveau texte constitutionnel jouissant d'un soutien populaire large et transversal. Pour cela, il est important de garder en tête la vitesse à laquelle soutien et espoir suscités par un processus peuvent retomber si ces attentes sont trahies.

- Dial Diffusion de l'information sur l'Amérique latine D 3628.
- Traduction de Françoise Couëdel pour Dial.
- Source (espagnol): Nueva Sociedad, septembre 2022.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la traductrice, la source française (Dial-www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] En relation avec les mobilisations d'octobre 2019 - NdlT.